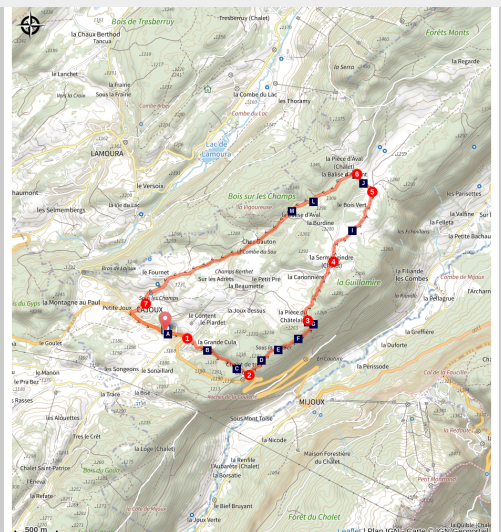


Tour de la Pièce d'Aval - 32B

Haut-Jura Saint-Claude - Lajoux



Chalet dans la combe de Pièce d'Aval (PNRHJ / M Verceiz)

Valonné en diable, passant de pâtures en sous bois proches de Lajoux, ce circuit VTT offre de jolis singles sur chemins herbés avec, en toile de fond pour qui sait lever le casque, la Haute Chaîne du Jura et le Crêt de Chalam. En s'approchant de la forêt du Massacre et au pied du Crêt de la Vigoureuse, ce parcours est aussi un véritable apprentissage du franchissement des passages VTT, une douzaine, sans en faire pour autant un parcours du combattant.

Suivre le balisage n°32 bleu

Ce circuit VTT, riche en passages techniques, serpente entre pâtures et sous-bois autour de Lajoux. Il offre des chemins variés avec de

Infos pratiques

Pratique : VTT VTTAE

Durée : 1 h

Longueur : 8.7 km

Dénivelé positif : 171 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Forêt

superbes vues sur la Haute Chaîne du Jura et le Crêt de Chalam.

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Itinéraire

Départ : Lajoux

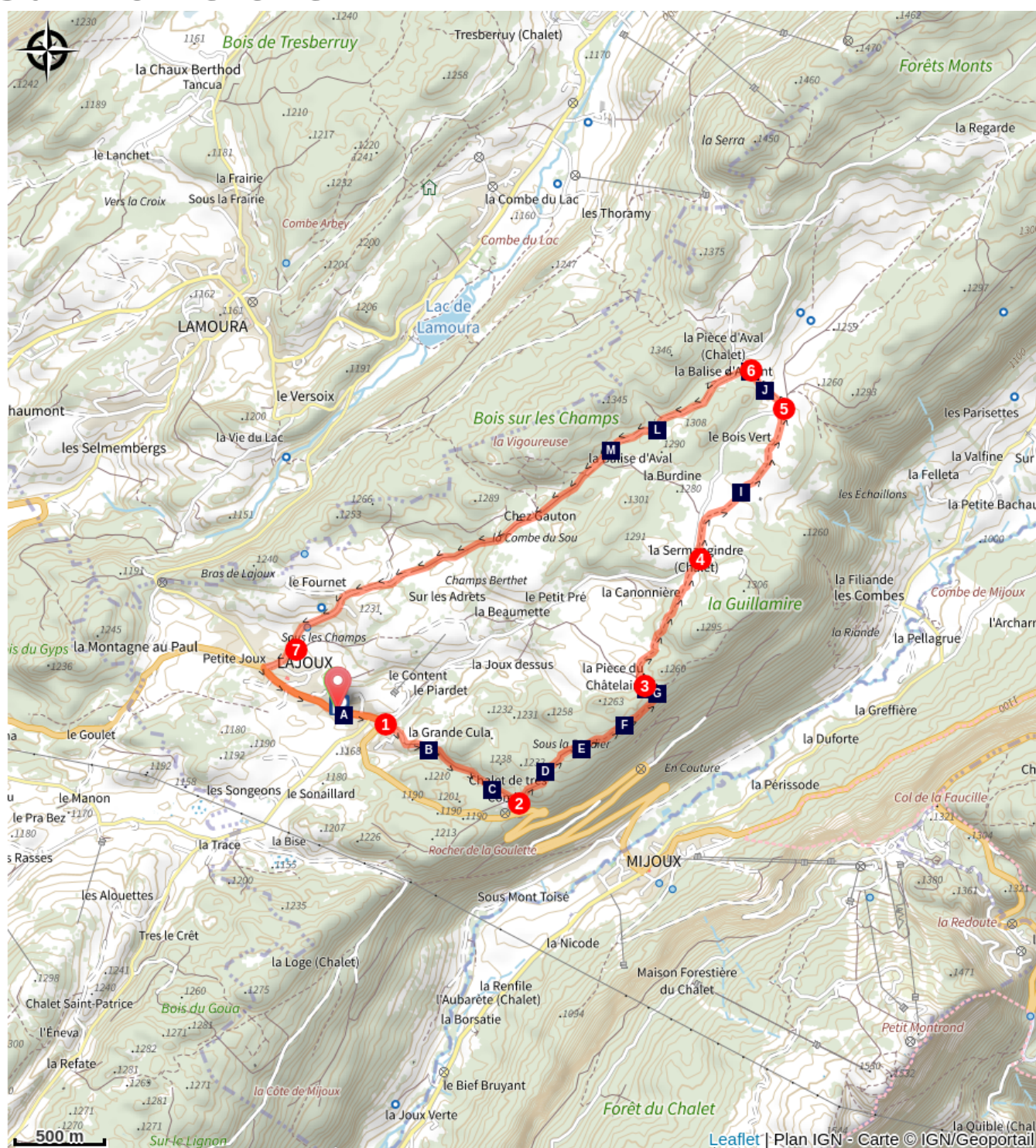
Arrivée : Lajoux

Balisage : ⚡ eVTT bleu 🏠 VTT bleu

Depuis **LAJOUX**, l'itinéraire traverse le village en direction de **MIJOUX**, en passant devant la Maison du Parc.

1. A **Route Royale**, la route monte franchement et rejoint une pâture (2 passages VTT). Le chemin se poursuit agréablement jusqu'à **Trécombe**.
2. Obliquer à gauche par un chemin d'exploitation rocailleux, terreux et vallonné (passage VTT).
3. Déboucher dans le pâturage et descendre dans la combe à gauche (chemin enherbé) sur 100 m et trouver, à droite, l'intersection **La Pièce du Châtelain**. Le sentier enherbé traverse le muret (passage VTT) pour remonter à travers un pâturage en lisière de forêt (passage VTT).
4. Accéder à une route (passage VTT) à la Sermangindre (chalet). Franchir un 2ème passage VTT pour suivre le sentier parallèle à la route, à travers plusieurs pâturages (passage VTT) jusqu'à **La Pièce d'Aval** (passage VTT).
5. Remonter la route à gauche sur 300 m.
6. Puis, emprunter à gauche (passage VTT) le chemin de la Combe du Sou. Passer **La Balise d'Amont** et rejoindre **Sous la Vigoureuse** (passage VTT) puis les maisons **Chez Gauthon** (passage VTT). Poursuivre le chemin qui descend à travers un petit bois (passage VTT) puis qui rejoint la **Route Sur les Champs**.
7. Revenir au départ à **LAJOUX** par la route, à gauche.

Sur votre chemin...



La Maison du Parc (A)

Route Royale, Route du sel (C)

La Grive musicienne (E)

Des milliers d'espèces en
interrelation (G)

L'Apollon, hôte emblématique des
pelouses (I)

Dans le bal des fleurs, la Gentiane
jaune (B)

La futaie jardinée (D)

La forêt d'altitude (F)

Les murets en pierres sèches (H)

Un arrêté protégeant le grand
Tétras (J)

La forêt du Massacre et Genève (K)
La Fourmi des bois (M)

Le Merle à plastron (L)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Parcours accessible au VTAE pas de changement de difficulté (reste bleu).

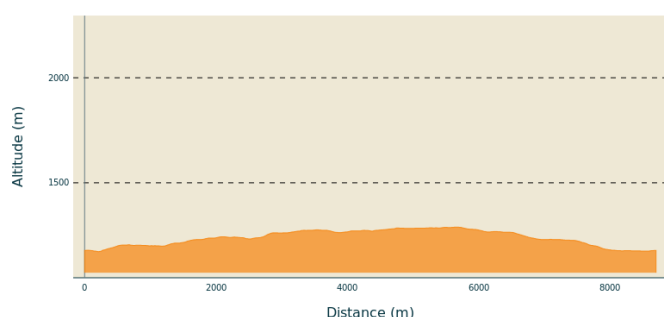
Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaisson, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Profil altimétrique



Accès routier

Parking conseillé

A 20 km à l'est de Saint-Claude par la D 436 en passant par Septmoncel.

Parking de l'Office de Tourisme de Lajoux

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3 place de l'Abbaye, 39200 Saint-Claude

Tel : +33 (0)3 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com/>



Sur votre chemin...



La Maison du Parc (A)

La Maison du Parc, siège du Parc naturel régional du Haut-Jura, remarquable par son architecture et ses façades tavaillonées, propose une découverte du territoire à travers une exposition, des projections et la visite d'un grenier fort. L'exposition entraîne vers chacune des dimensions du Haut-Jura, dans une ambiance colorée, moderne et interactive: les paysages, la nature, les savoir-faire et les industries, le tourisme, l'agriculture et la forêt. La balade sonore propose un moment inattendu, poétique et imagé, pour pénétrer la nature haut-jurassienne par ses sonorités exceptionnelles. Enfin, deux films paysagers remarquables et récents, l'un consacré à la géologie du massif jurassien et l'autre, aux tourbières, complètent et illustrent la visite.

Crédit photo : PNRHJ / Patricia Louvrier



Dans le bal des fleurs, la Gentiane jaune (B)

Caractéristique de ces milieux, la Gentiane jaune ou grande gentiane vous accompagnera tout au long de cette randonnée. Un détail amusant: écrasez entre vos doigts les fruits de la Gentiane, reconnaissez-vous cette odeur? C'est celle des petits pois.

Crédit photo : PNRHJ / Jean Claude Marchand



Route Royale, Route du sel (C)

Le chemin sur lequel vous vous trouvez est la Route royale ou Route du sel, qui reliait Saint-Claude à Genève par Mijoux et Gex. Le Jura vendait alors à la Suisse le sel de Lons-le-Saunier. La route a été construite en 1742 par les corvées: impôts payés en journées de travail. L'étroite Route royale, avec ses courts lacets en à-pic, jugée trop dangereuse a été remplacée au début du 20ème siècle par l'actuelle route entre Lajoux et le col de la Faucille.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



La futaie jardinée (D)

Les forêts du Haut-Jura, qu'elles sont belles et naturelles ... Naturelles? Pas tout à fait: elles portent l'empreinte de l'Homme qui les exploite depuis des siècles. Ici, on «jardine» la forêt: les arbres mûrs sont récoltés en priorité, la diversité des essences et des âges est préservée, et la forêt se régénère d'elle-même. Un savoir-faire local au service d'une filière bois diversifiée (menuiserie, construction, boîtes à fromage, tavaillons, jouets, bois de chauffage ...).

Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



La Grive musicienne (E)

Impossible de s'approcher d'une forêt un matin de printemps sans entendre cette grive. Son chant puissant est essentiellement construit sur de courts motifs qu'elle répète deux ou trois fois. Son nid est construit dans la fourche d'un arbre.

Crédit photo : Fabrice Croset



La forêt d'altitude (F)

Vous vous trouvez ici à 1200 mètres. L'altitude conditionne la composition de la forêt selon les préférences de chaque essence. Les deux résineux principaux de cette forêt sont l'épicéa et le sapin. Quelques petits trucs permettent de les distinguer. Saurez-vous les reconnaître? L'épicéa à l'écorce brune et aux aiguilles rondes, le sapin, au tronc plus gris avec des aiguilles plates d'un vert soutenu.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Des milliers d'espèces en interrelation (G)

Vous trouverez facilement des fourmilières de fourmis rousses dans cette clairière. On dit que 2000 espèces d'insectes peuvent vivre dans ces nids. Certaines profitent de la fourmilière sans lui nuire, d'autres la parasitent. Ces amas de brindilles servent aussi de garde-manger au pic noir qui se régale de fourmis. Cet oiseau, pour trouver des larves, creuse également des trous dans les troncs. Ces derniers, une fois abandonnés du pic, servent de gîte à la chouette de Tengmaln.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Les murets en pierres sèches (H)

Les murets en pierres sèches dessinent depuis des siècles les paysages jurassiens. Ils délimitent les parcelles, marquent la frontière entre France et Suisse, bordent les encloses (prés) de fauche ou les potagers, encadrent les «vies» (voies). Édifiés sans liant, les murs en pierre sèche relèvent de pratiques constructives ancestrales. Éléments emblématiques des paysages aujourd'hui, ils sont aussi des lieux de vie remarquable pour une faune et une flore diversifiées.
Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



L'Apollon, hôte emblématique des pelouses (I)

Point de dieu grec dans ces parages, mais un papillon rare et protégé qui affectionne les pelouses fleuries du Haut-Jura ! Sa chenille se développe sur les orpins (de minuscules plantes grasses), et donne naissance à un fabuleux voilier blanc ponctué de rouge. Si l'Apollon est farouche, il se laissera peut-être admirer au sommet d'une centaurée ou d'une ombellifère. Ouvrez l'œil !
Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



Un arrêté protégeant le grand Tétras (J)

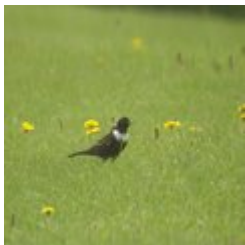
Vous êtes ici à la Pièce d'Aval. Au nord, se trouve la partie principale de la forêt du Massacre, où vit le grand-Tétras. Aujourd'hui, en raison de son très fort déclin, il est protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de biotopes qui encadre toutes les formes de circulation dans le Massacre (à pied, à ski, en voiture). Deux périodes particulièrement sensibles de la vie du grand-Tétras sont ainsi préservés du dérangement: l'hiver et la période de chant (reproduction).
Crédit photo : PNRHJ / Léo Poudré



La forêt du Massacre et Genève (K)

La forêt du Massacre tient son nom d'un des nombreux épisodes guerriers qui opposèrent, du 13^e au 18^e siècle, Bernois, Vaudois, Savoyards et Français dans leur convoitise pour contrôler Genève. Au 16^e siècle, Genève est devenu un important centre de commerce européen, au détriment de Lyon, Chalon-Sur-Saône et Dijon. Berne essaie d'y introduire le protestantisme et la Savoie de s'emparer de cette ville stratégique. François 1^{er}, alors allié des Bernois, envoie en 1535 un détachement de mille mercenaires italiens défendre la ville. Remontant la vallée de la Valserine pour passer le col de la Faucille, sa troupe se heurte à l'armée du duc de Savoie. Repoussés en forêt des Monts au-dessus de Lajoux, ses soldats sont exterminés sous les coups des haches savoyardes.

Crédit photo : PNRHJ / Philippe Andlauer



Le Merle à plastron (L)

Ce gros Merle au plastron blanc des zones d'altitude semble subir les effets du changement climatique. Ses populations diminuent. Mais l'étude de ses migrations montre également qu'il a de plus en plus de mal à se nourrir l'hiver, en Afrique-du-Nord, où les genévriers dont il mange les baies, sont coupés pour chauffer les villages.

Crédit photo : Fabrice Croset



La Fourmi des bois (M)

Vos balades en forêt vous conduiront à croiser ces tumulus de brindilles confectionnés par les fourmis des bois. Les fourmilières sont de véritables cités qui abritent plusieurs centaines de milliers d'individus organisés pour assurer leur survie et leur développement. Si elles se nourrissent en partie du miellat des pucerons sur les épicéas, elles régulent aussi en les consommant, les insectes «ravageurs» de la forêt. C'est pourquoi elles bénéficient d'une protection et doivent être respectées. Leurs prédateurs naturels sont rares: pics noirs et blaireaux.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost